



Intervention de clôture de Thierry Jacques, président

Mesdames, Messieurs,
Chères amies et amis du MOC,

Cette 86^{ème} Semaine sociale se termine, il me revient d'en dire un petit mot de conclusion, et de vous proposer un regard sur l'actualité politique et sociale.

Je ne vais pas revenir sur chacune des interventions qui se sont succédées à cette tribune durant ces 2 jours : nos conférenciers nous ont, comme chaque fois, apporté avec pédagogie et talent un éclairage intéressant et original, contribuant ainsi à une véritable démarche d'éducation permanente dont nous sommes très fiers, au MOC, de pouvoir dire que nous la réalisons chaque année avec toujours autant de succès.

Mais peut-être simplement épinglez quelques idées fortes, qui sont revenues de manière récurrente durant ces deux jours, et qui nous interrogent en tant que Mouvement social.

- le fait que la société confie de plus en plus aux intervenants sociaux des missions de contrôle social, qui occupent de manière accrue leur fonction au détriment des diverses dimensions du travail social
- la diversité et la complexité des situations de vie, au sens large (emploi et travail, logement, parcours de vie, relations affectives, profil familial, etc.), qui n'est absolument pas prise en compte par la réglementation sociale et oblige les citoyens à multiplier les trucs et ficelles pour « s'en sortir », et les professionnels sociaux à multiplier les démarches administratives de contrôle et de vérification pour remplir leur mission. Cela repose avec acuité une question importante qui devrait revenir au devant de l'actualité : celle de l'individualisation des droits
- la réalité de toutes sortes de formes de violence, qui fait partie du vivre ensemble, sur le plan social, économique (une société qui exclut de l'emploi et donc du revenu et de l'avenir jusqu'à 25% des jeunes), culturel, et qui attisent l'insécurité, réelle ou ressentie
- une logique gestionnaire de l'aide sociale, en lieu et place d'une logique émancipatrice, illustrée par cette déclaration un peu provocatrice : le pouvoir préfère un peuple de victimes plutôt qu'un peuple de citoyens.

Dans ce cadre, il est utile de se remémorer ce que nous disait hier Dan Kaminski : l'insécurité est un concept réducteur, finalement inexploitable, car il a un usage idéologique qui masque les raisons structurelles et la réalité du risque inhérent au « vivre ensemble ». Il est utilisé par le pouvoir pour jouer sur le registre de la peur et de la plainte. L'enjeu, pour un mouvement social qui poursuit un objectif d'émancipation, est de transformer cette peur en colère, et cette plainte en revendication. En

proposant de baser notre « vivre ensemble » non pas sur le consensus mou et débilitant de la sécurité pour tous, mais bien sûr le concept d'incertitude, qui ouvre des possibles et doit permettre de faire face aux conflits qui font partie de la vie en communauté.

J'aimerais maintenant faire le lien entre le thème général de cette semaine sociale et la politique, au sens large, de « l'organisation de la vie en société », ainsi qu'à la situation politique actuelle, en réfléchissant à ce qui, me semble-t-il, contribue à un certain mal-être général et à certaines formes d'insécurité sociale et individuelle que nous percevons dans notre action sur le terrain, avec et auprès du monde populaire: **le fait que notre démocratie ne va pas bien, et que la perte de légitimité du politique est une des composantes de ce déficit démocratique qui concourt à ces formes d'insécurité, réelle ou ressentie**. Tout en disant que redonner une crédibilité à notre système démocratique, c'est à la fois l'affaire des politiques, qui doivent s'interroger sur leur fonctionnement, leurs pratiques, leur relation aux citoyens, mais que c'est aussi notre affaire, à nous, militants du Mouvement Ouvrier Chrétien et de nos différentes organisations sociales, économiques et culturelles, comme c'est d'ailleurs l'affaire de l'ensemble de la société civile.

Car si notre mission à nous, au MOC, n'est pas de participer au pouvoir pour gérer l'organisation de la vie en société, elle est de participer à l'émancipation des citoyens en menant une action de conscientisation qui les aide à mieux percevoir les enjeux politiques, et à faire reconnaître et prendre en compte par le monde politique les situations et difficultés sociales et culturelles qu'ils vivent. C'est donc en fonction de cette responsabilité et au nom de l'expérience pratique que nous vivons sur le terrain que nous avons le droit et le devoir d'interpeller le monde politique.

Pour le dire autrement, notre mission est de « repolitiser la société », et c'est pourquoi je voudrais évoquer ce « déficit démocratique » que vivent nos sociétés occidentales, dont l'illustration la plus évidente est le désintérêt voire le rejet de l'action politique.

Soyons clairs avant tout: il n'est évidemment pas question d'accréditer l'idée que la politique est devenue affaire de politiciens exclusivement préoccupés par leurs propres intérêts et n'ayant d'autre souci que d'assurer leur présence médiatique, leur pouvoir et leur mainmise sur la gestion publique. Même si, tous les jours, nous devons bien constater que cette image est de plus en plus profondément ancrée dans le monde populaire. Elle se nourrit malheureusement du comportement de ceux qui cassent l'outil démocratique en s'accaparant des institutions ou des moyens publics à leur profit personnel, et il est déplorable de constater que, malgré les appels à l'éthique dans la gestion publique, certains ne semblent toujours pas avoir compris (que se porter candidat sur une liste pour « renvoyer l'ascenseur », que créer une société pour réduire l'impôt sur les rémunérations perçues dans le cadre d'un mandat public ou utiliser une carte d'essence professionnelle à des fins privées et de manière totalement abusive sont des actes répréhensibles).

Malgré cela, nous tenons à réaffirmer avec force que l'action politique est une oeuvre courageuse et noble, et à saluer l'engagement de très nombreux responsables politiques, généreux et consciencieux, qui sont guidés par la volonté de se mettre au service des citoyens et de participer à la construction d'une société meilleure.

Cela étant, il n'en demeure pas moins que le problème de l'adhésion à notre système politique est tel qu'il met aujourd'hui en péril notre démocratie. Beaucoup de nos concitoyens ne se retrouvent pas dans le discours politique, et grandit ainsi le sentiment que la classe politique ne cherche pas vraiment à répondre à ce que sont les problèmes quotidiens, mais aussi, ne le sous-estimons surtout

pas, les problèmes de l'avenir: ce que vont devenir nos enfants, et la planète que nous leur laisserons.

Je voudrais vous proposer trois hypothèses pour tenter de répondre à ce déficit démocratique.

La première, il y a d'abord un problème de compréhension du système.

La deuxième, c'est qu'il y a un déficit de participation à la vie politique.

Et puis, la plus importante peut-être, c'est qu'il n'y a pas de réponse satisfaisante à la réalité des difficultés de vie des gens, et en particulier des plus fragiles d'entre eux.

D'abord le problème de compréhension, et donc d'adhésion au système.

De manière générale, en tout cas dans nos sociétés riches et développées, il y a un désintérêt pour la politique liée au fait que la conviction est acquise que « de toute façon, ça ne sert à rien, et ils font toujours la même chose ». Cela est d'autant plus vrai que nous avons un système complexe et que la lisibilité des décisions politiques n'est pas évidente. Qu'elle l'est d'autant moins que nous vivons dans une société hyper médiatique où le souci primordial de bon nombre de responsables politiques devient leur propre visibilité personnelle, au détriment des contenus de leur fonction et de leur action.

Mais constatons que ce manque d'adhésion n'est pas le cas, loin s'en faut, dans des sociétés où la démocratie est plus récente; l'exemple du Congo, où des femmes et des hommes ont parfois marché pendant une journée entière pour pouvoir participer au scrutin électoral, est pour nous une formidable leçon de maturité démocratique.

Pour que les citoyens ressentent que la politique sert à quelque chose, il est indispensable que des choix clairs leurs soient présentés: il faut « repolitiser » la société, en montrant bien que des politiques de gauche et des politiques de droite, ce n'est pas la même chose. Et à cet égard, les derniers gouvernements, comme celui qui vient d'être formé, ne concourent pas à la clarification des enjeux politiques. Pire, ils contribuent à une confusion entre la gauche et la droite qui conduit les citoyens à considérer qu'il n'y a plus de différences. Nous estimons, au MOC, qu'il faut des majorités cohérentes, composées de partis qui partagent un certain nombre d'objectifs communs. Ce n'est évidemment pas le cas lorsqu'on forme une coalition qui allie ceux qui veulent plus de marché, moins de services publics, plus de flexibilité et de dérégulation, et ceux qui souhaitent renforcer le rôle de l'Etat, garantir les droits et la protection sociale des travailleurs, plus de justice dans les revenus et dans la fiscalité! Voilà pourquoi nous pensons que des majorités arc-en-ciel, violette ou lilas sont vraiment problématiques en terme tout simplement démocratique. Comme cela a été dit à plusieurs reprises, c'est une union contre-nature, ou le mariage entre l'eau et le feu !

Comme l'a très bien indiqué Josly Piette dans son interview de départ à La Libre Belgique, après ses trois mois de Ministre de l'Emploi, *« il y a un problème de comportement de la part des responsables politiques. Il faut la confiance entre les partenaires. Elle n'existe pas. Il faut de la confiance, de la déontologie, de l'éthique. ... C'est surprenant, surréaliste. Je ne comprends pas. Et cela n'amuse pas les gens. Dans mon petit village, on dit: Mais vous vous disputez tout le temps. C'est cela que les gens retiennent. »*

Mais peut-on espérer de la confiance entre des partenaires que tout sépare ? Comment attendre une capacité de travailler de concert lorsque les uns veulent soutenir les catégories les plus fragilisées et tendre vers plus de justice et de redistribution dans les revenus, et que les autres ont comme seul objectif de vider les caisses de l'Etat en diminuant toujours plus la fiscalité, y compris voire en priorité, celle des plus riches ?

Bref, il n'y a pas de cohérence à attendre d'un gouvernement aussi hétéroclite que celui que nous

connaissons, et il n'y a aucune raison de penser que les guéguerres médiatiques entre les partenaires vont s'estomper. Cela n'est pas bon pour la démocratie, et cela n'est pas bon pour la considération et la confiance accordées au politique.

Pour nous, la cohérence politique était possible, mais il fallait alors une autre majorité. Une majorité de centre-gauche, un olivier, une « olifboomcoalitie », comme Caroline Gennez, la présidente du Spa, l'a appelée de ses vœux récemment.

Nous avons démontré, à la veille du 10 juin, dans une consultation des programmes des différents partis francophones, que, sur les questions socio-économiques fondamentales, les choix d'Ecolo, du cdH et du PS se recoupaient fortement, au contraire du MR qui défend des positions exactement inverses. Sur des positions aussi essentielles que le financement de la sécu, la régulation des loyers, la liaison des allocations sociales au bien-être, la politique d'asile et la régularisation des sans papiers, un statut de travailleuse pour les accueillantes d'enfants, le droit au Congé Education Payé, une fiscalité plus équitable, la rupture entre d'une part les verts, les oranges et les rouges, et d'autre part les bleus est apparue nettement.

Notre message ne variera donc pas: chers amis et camarades écologistes, centristes et socialistes, vous avez une lourde responsabilité, celle de vous parler et de vous entendre pour que l'on puisse au plus vite dans ce pays mettre en place une majorité progressiste qui offre la cohérence nécessaire pour développer une autre politique.

Bien sûr, cela ne nous dédouane pas de nos propres responsabilités : comme mouvement d'éducation permanente, il nous reste un énorme travail à mener pour convaincre les citoyens (et les électeurs) que la voie libérale est un leurre, qu'elle creuse les inégalités et attise les insécurités. La droite libérale, qu'elle soit « blingbling » ou pas, ne séduit que lorsque l'esprit critique fait défaut. La gauche politique doit être plus claire et le monde associatif doit être plus offensif.

La deuxième hypothèse que je voudrais vous soumettre est celle d'un déficit de participation à la vie politique.

De plus en plus, dans les medias, on met en évidence de nouvelles formes de participation citoyenne qui seraient comme le signe avant-coureur d'un regain de l'intérêt des gens pour la chose politique: les blogs politiques ouverts aux réactions des citoyens, les dialogues via internet avec une femme ou un homme politique, les panels de citoyens dans la presse quotidienne.

Ce sont de formidables opportunités de faire vivre un débat citoyen qui n'est pas confisqué par des professionnels ou des spécialistes. Ces nouvelles formes d'expression nous poussent aussi à affiner et à diversifier nos méthodes de travail.

Cela dit, il faut aussi bien voir que ces démarches sont essentiellement individuelles, et qu'en sont exclus les citoyens les plus fragiles, ceux qui vivent dans la précarité matérielle mais aussi culturelle. Et surtout, ces expressions, qui se limitent à la juxtaposition de positions individuelle, ne peuvent déboucher sur une réelle délibération : la confrontation des points de vue, la gestion des conflits, la construction collective de consensus...

Il serait dommage (et démagogique) de réduire ces nouvelles formes de participation à l'ouverture de quelques forums. Nous attendons autre chose du Gouvernement lorsqu'il dit, dans sa déclaration, vouloir « *mettre l'accent sur la participation des citoyens au processus politique en promouvant le recours aux nouvelles méthodes participatives, spécialement les panels de citoyens et les consultations publiques en ligne.* »

Car ces nouvelles formes de participation ne s'opposent pas aux démarches de l'éducation permanente et de l'action collective ; au contraire, elles les rendent encore plus utiles. La société civile organisée, l'éducation permanente et l'action associative sont plus que jamais nécessaires pour

organiser une délibération constructive. La démocratie participative, ce n'est pas pour nous une minorité de citoyens seuls devant leur écran d'ordinateur; c'est beaucoup plus et beaucoup mieux que cela !

La démocratie participative, c'est la démocratie culturelle par l'implication de milliers de citoyennes et de citoyens dans des processus de formation collective, de conscientisation, de négociation, d'action politique sur leur environnement social.

Sur ce sujet, nous nous réjouissons que le Gouvernement ait intégré une revendication réclamée par les plate-forme de la société civile néerlandophones et francophones, réunissant les mouvements et associations qui agissent quotidiennement pour développer la démocratie participative: « *Au cours de la législature, le Gouvernement construira un partenariat formel avec la société civile sous la forme d'une charte reconnaissant le rôle de la société civile et l'autonomie des associations, le renforcement de la démocratie participative, la promotion du volontariat et le rôle des associations dans la prestation des services aux citoyens.* » En fait, il s'agit d'établir au plan fédéral un pacte entre le monde associatif et l'autorité publique, régulant les relations et la coopération qu'ils doivent entretenir, dans le respect du rôle de chacun. Voilà une riche idée, celle du Pacte associatif, qui figurait en bonne place dans les accords de gouvernements à la Communauté française et à la Région wallonne, mais qui, à l'heure où je vous parle, n'est toujours pas totalement finalisée. Espérons qu'elle le soit rapidement, et qu'elle puisse servir d'exemple au niveau fédéral !

La démocratie participative, c'est aussi la démocratie économique, par l'engagement que des milliers de travailleurs mènent au sein de leur entreprise, en se portant candidats aux élections sociales comme celles qui auront lieu en mai prochain dans tout le pays. Démocratie économique qu'il faut encore élargir, en permettant aux travailleurs des petites et moyennes entreprises d'exercer pleinement ce droit.

Et puis, la démocratie participative, c'est également la concertation sociale, dont il faut noter avec grande satisfaction que le Gouvernement semble vouloir la reconnaître et lui donner l'espace nécessaire. On peut rappeler d'ailleurs à cet égard que, durant les longs mois de crise politique qu'a connus notre pays, la concertation sociale a continué à fonctionner, engrangeant entre fédérations patronales et organisations syndicales des accords importants, tout comme d'ailleurs la concertation entre les partenaires de la santé.

Le troisième élément qui concourt au déficit démocratique est l'insuffisance des réponses politiques apportées à la réalité sociale vécue par une frange de plus en plus large de la population.

Derrière le discours général sur l'inflation et le pouvoir d'achat, il y a une situation de précarité et de pauvreté qui ne cesse de s'étendre, et des individus, des familles, qui ne s'en sortent plus.

À commencer par un grand nombre de femmes. J'invite celles et ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore eu l'occasion de le faire à parcourir la remarquable étude de Vie Féminine intitulée « Au féminin précaire ». Vous y découvrirez des témoignages poignants et terriblement instructifs sur les difficultés de vie qui sont celles de femmes du milieu populaire, marquées par l'insécurité d'existence, par les problèmes matériels, par l'isolement culturel. Quand on lit cela, on voit bien que les politiques menées ne rencontrent pas valablement les problèmes de revenus insuffisants, de travail précaire, de garde d'enfants, de logement, de santé.

Et ce qui est vrai pour un grand nombre de femmes, souvent seules, ou avec enfants, l'est aussi pour d'autres catégories de la population: beaucoup de jeunes qui ne peuvent voir leur avenir avec

confiance, beaucoup de pensionnés qui vivent avec une pension réduite et doivent continuer à payer un loyer et faire face à des soins de santé de plus en plus coûteux, les allocataires sociaux et les bénéficiaires du revenu d'intégration pour qui l'augmentation du prix des produits de base, pour se nourrir ou se chauffer, est particulièrement dramatique.

Et c'est vrai également pour tous ces travailleurs, jeunes et moins jeunes, qui ont un emploi précaire, à temps partiel, de durée limitée, et dont le salaire est le minimum interprofessionnel.

Et c'est vrai encore pour les sans papiers, qui vivent d'expédients, souvent exploités par des employeurs sans scrupule, logés dans des taudis, et tenaillés par la peur d'être expulsés ou dans l'attente parfois interminable d'une réponse humaine à leur situation.

Dire cela, ce n'est pas faire du misérabilisme, c'est simplement rappeler quelques vérités que nous connaissons tous mais qu'on a un peu trop tendance à sous-estimer.

Et qu'il convient de plus de mettre en perspective: les écarts de revenus en Belgique sont énormes, et la réforme fiscale n'a fait que renforcer ces inégalités. Entre les 1.200 Euros de revenu net par mois d'un travailleur, ou plus souvent d'une travailleuse, qui reçoit le salaire minimum interprofessionnel et vit avec deux enfants, et la rémunération mensuelle moyenne de Jean-Paul Votron, patron de Fortis, qui s'est élevée en 2007 à plus de 300.000 Euros par mois, il doit y avoir autre chose qu'une différence de compétence, de qualification, de diplôme, de motivation au travail, de mérite, et de responsabilité professionnelle !

Pour rencontrer la paupérisation de catégories entières de la population, il faut autre chose que des diminutions d'impôts ! Le credo de Didier Reynders, qui veut faire croire qu'il fait du social en diminuant l'impôt des catégories de bas et moyens revenus (encore faut-il s'entendre sur ce qu'on estime être des bas et moyens revenus!) ne doit pas nous duper: le dogme libéral, c'est moins d'impôts et de service public, plus de marché et de prise en charge individuelle. Une vraie politique sociale, ce n'est évidemment pas cela : elle consiste d'abord à augmenter dans le même temps l'impôt des plus riches, et surtout à percevoir un impôt sur les revenus qui y échappent allègrement aujourd'hui !

Faut-il rappeler que la Belgique est un véritable paradis fiscal pour de nombreux types de revenus : les revenus financiers, largement sous taxés par rapport aux revenus du travail, et qui font l'objet d'un précompte mobilier libérateur, ce qui leur permet d'échapper à toute progressivité; les revenus immobiliers sur les immeubles mis en location, imposés sur un revenu cadastral complètement dépassé, et non sur les loyers réellement perçus ; les plus-values sur titres, qui échappent carrément à tout impôt ! Et que dire des avantages extralégaux (voitures de société, pensions complémentaires), généralement réservés aux catégories de revenus les plus élevés, qui au sein même des entreprises, produisent des inégalités flagrantes puisqu'ils bénéficient d'un régime fiscal particulièrement favorable.

Cela dit, il est vrai que dans l'accord de Gouvernement, il y a des propositions positives, qui indiquent bien que les partenaires, ou en tout cas certains d'entre eux, se montrent sensibles à ces réalités. La présence du PS et du cdH a manifestement compté dans les négociations, c'est indéniable. Et l'on peut deviner que le CD&V s'est fort heureusement rappelé les aspects sociaux de son programme.

Des mesures comme l'intervention pour élargir les tarifs sociaux aux ménages qui se chauffent au gaz et à l'électricité, l'augmentation des pensions minimales, un treizième mois d'allocation familiale, l'élargissement du service des créances alimentaires, sont annoncées, et nous nous en réjouissons. Mais pour la plupart d'entre elles, elles restent des intentions, non chiffrées, non budgétées. Et à côté de cela, on parle de réduire le nombre de barèmes fiscaux, ce qui pour les

libéraux en tout cas, vise une diminution de la progressivité de l'impôt, et donc y compris de l'impôt des plus riches, et l'on ne remet pas en question les intérêts notionnels, dont le coût pour l'Etat, et donc pour la redistribution, ne cesse de croître.

Pour réduire ce déficit démocratique, il est donc indispensable que nous ayons un Gouvernement qui redonne de la confiance et de l'espoir aux citoyennes et aux citoyens.

Confiance, par des décisions qui répondent aux problèmes vécus aujourd'hui, et espoir, par des mesures qui préparent un avenir meilleur pour toutes et tous : un allongement de la vie qui se passe dans de bonnes conditions (pension, soins de santé), un environnement qui soit protégé pour éviter que nos enfants et leurs enfants ne doivent payer le prix de nos gaspillages et de notre inconscience.

Pour nous, redonner de la confiance et de l'espoir, cela passe par un programme politique cohérent et lisible. Et nous craignons que le Gouvernement Lilas n'ait pas cette capacité.

D'abord, parce qu'il n'a pas su imprimer une **ligne politique claire pour rencontrer les urgences sociales** : il y a « un peu de tout » dans la déclaration gouvernementale, mais surtout peu de mesures précises et de projets chiffrés : les arbitrages ne sont pas faits, et les choix sont donc renvoyés à plus tard, ce qui promet des discussions houleuses et le risque de fortes paralysies tout au long de la législature.

Ensuite, parce ce programme gouvernemental manque de **l'ambition nécessaire pour relever les défis de l'avenir** : l'enjeu climatique et environnemental, qui a tant occupé la campagne électorale de l'avant 10 juin 2007, les perspectives en termes de vieillissement de la population, qui vont peser sur les dépenses sociales, des défis comme ceux-là demandent des mesures structurelles et cohérentes, formant un vrai projet d'avenir, des mesures qui engagent au-delà du court terme et doivent faire l'objet de plans ambitieux et mobilisateurs. À cet égard, le programme gouvernemental manque de souffle et de volontarisme.

On aurait pu, par exemple, proposer des mesures sérieuses au sujet de certains avantages extralégaux comme les véhicules de société : 45% des nouvelles immatriculations en Belgique sont des voitures de société, en raison d'un régime fiscal particulièrement favorable, ce qui conduit à encourager la surconsommation énergétique privée et la mobilité individuelle. Avec un double effet négatif : sur le développement durable et sur l'équité fiscale.

Et puis, il y a le problème institutionnel.

Sur ce plan, je ne souhaite pas en dire trop aujourd'hui, car nous sommes engagés au MOC dans un processus de consultation de nos organisations et de nos fédérations, en vue d'élaborer notre point de vue début juin. Mais je peux quand même dès à présent indiquer la manière dont nous pensons qu'il faut aborder cette question. Pour nous, il est souhaitable de mener ce débat en partant d'abord du projet de société que nous défendons, qui est basé sur la solidarité et l'égalité: cela signifie que nous nous opposerons à toute réforme qui tendrait à introduire des inégalités entre les travailleurs, qu'ils soient du nord, du centre ou du sud du pays, et à réduire les droits qui sont les leurs en matière de protection sociale, de relations et de conditions de travail, d'accès aux services publics. À partir de ce principe fondamental, et moyennant ces conditions, il convient selon nous d'examiner sereinement les sujets sur lesquels la structure institutionnelle actuelle de notre pays n'est pas satisfaisante, dans le sens où elle ne permet pas de rencontrer valablement les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Prenons quelques exemples.

En commençant par les propositions que vient de faire le Ministre Président de la Région Flamande Chris Peeters en matière de politique de l'emploi et de marché du travail. Pour nous, le dialogue

social, les négociations collectives et salariales, et tout ce qui concerne le droit du travail doivent rester de la compétence du niveau fédéral: le système qui est aujourd'hui en vigueur permet, grâce aux négociations interprofessionnelles, de garantir une solidarité entre tous les travailleurs du pays, en maintenant un socle commun à tous les secteurs et à toutes les entreprises. Par exemple, le salaire minimum, le temps de travail, le droit à la formation. Et ce même système, par les négociations sectorielles, ainsi que par les négociations propres aux entreprises, permet également d'adapter les relations sociales à la situation économique des secteurs et des régions.

Régionaliser le dialogue social conduirait à rompre la solidarité, et, et ce sont des économistes du nord et du sud qui le disent ensemble dans leur déclaration commune, aurait des conséquences néfastes sur le développement économique, quelle que soit la région.

De même, imaginer, comme le fait Chris Peeters, d'octroyer un bonus aux chômeurs qui chercheraient de l'emploi est pour nous inacceptable: le droit à l'allocation de chômage est un droit fondamental de notre sécurité sociale, obtenu par le monde du travail et le mouvement ouvrier, et il ne peut être question de le moduler.

Par contre, permettre aux régions de mieux assurer l'accompagnement des chômeurs, et de disposer d'outils mieux adaptés aux réalités, sous-régionales, de leur marché du travail est une piste qui pourrait être explorée. On peut en effet comprendre, par exemple, que la Wallonie et la région Bruxelloise préfèrent consacrer l'essentiel des efforts à aider les jeunes chômeurs, par exemple en offrant des formations aux peu qualifiés, ou en ciblant sur cette catégorie les diminutions de cotisations sociales. Et l'on peut comprendre que la Région Flamande cherche plutôt à offrir des possibilités d'emplois adaptés et moins coûteux pour les entreprises en faveur de la catégorie des travailleurs âgés.

Des voies sont donc possibles pour améliorer l'emploi, en tenant compte des situations sous-régionales, des bassins d'emploi, qui peuvent être très différentes.

Mais tout cela doit s'inscrire dans un cadre de solidarité et de coopération fédérale. L'exemple des soins de santé est à cet égard particulièrement éclairant. Il y a encore quelques années, le leitmotiv en Flandre était que la Wallonie était outrageusement dépensière, et qu'elle dilapidait en médicaments, en journées d'hospitalisation et en consultations chez les spécialistes l'argent que les Flamands fournissaient majoritairement à l'assurance maladie. De nombreuses études, et en particulier celles qui ont été réalisées par la Mutualité Chrétienne, ont permis d'objectiver tout cela, et de démontrer que les choses n'étaient vraiment pas aussi simples. Et par ailleurs, une politique responsable et rigoureuse menée par le Ministre de la santé, en collaboration étroite avec les partenaires sociaux et les acteurs de la santé, a permis de limiter les abus, tout en maintenant et même en améliorant un système de santé de qualité et d'une accessibilité forte. À tel point que, depuis 2 ans, l'assurance maladie dégage un boni important, qui devrait permettre de renforcer encore la couverture, par exemple en limitant fortement la contribution personnelle des patients hospitalisés ou en développant des plans ambitieux pour les malades chroniques. La preuve est ainsi faite qu'une politique responsable et coordonnée au niveau fédéral produit des effets positifs pour l'ensemble de la population et permet une assurance sociale qui ne serait pas possible avec un système basé sur une base régionale, forcément plus réduite.

A contrario, l'assurance autonomie de la région flamande, en est un autre exemple : elle connaît de sérieuses difficultés financières, parce qu'elle s'applique à un périmètre forcément limité, celui de la communauté flamande, et qu'il existe un certain contentieux, et que, de plus, elle vient d'être condamnée par la Cour de Justice européenne, qui estime qu'elle fait obstacle à la libre circulation des travailleurs. Comme souvent dans les avis européens, l'arrêt est un peu tordu puisqu'il fait la différence entre le travailleur belge d'une entreprise flamande mais habitant en Wallonie, et le travailleur italien employé par une entreprise flamande mais domicilié en Wallonie... Mais ce qui est essentiel à nos yeux, c'est que cet arrêt démontre une fois de plus qu'une assurance autonomie hors de la sécurité sociale et limitée à une communauté non seulement tient difficilement la route

sur un plan pratique, mais est de plus contraire aux droits fondamentaux des travailleurs.

Ce qui est vrai à l'échelon fédéral, et sur le plan des relations entre ce niveau et les régions et communautés, l'est aussi pour ce qui concerne les relations intra-francophones. Nous pensons utile d'appliquer ici la même méthode de travail que celle préconisée pour le niveau fédéral: d'abord, s'entendre sur le point de départ, en l'occurrence sur les relations privilégiées, dans l'intérêt de la région bruxelloise comme de la région wallonne, qui doivent exister entre elles, et donc sur le nécessaire lien de solidarité francophone qui doit unir ceux de Bruxelles et ceux de Wallonie.

Une fois cela fait, il doit être possible d'examiner, sur chaque compétence, en quoi l'organisation actuelle de nos structures régionales et communautaires permet ou non de répondre de la manière la plus appropriée, la plus efficace, aux problèmes rencontrés.

Un, si pas le, sujet central devrait être celui de notre enseignement. La structure actuelle de notre enseignement permet-elle de faire les réformes nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes et de la société, et rompre avec la situation d'« apartheid scolaire » qui se développe de plus en plus tant à Bruxelles qu'en Wallonie ? Le fonctionnement de notre système éducatif permet-il d'atteindre les objectifs de qualité, d'efficacité et d'égalité que nous devons attendre d'un service public de l'enseignement ? Poser la question, c'est quasiment y répondre: l'échec scolaire, massif en Communauté française, le retard, la relégation, l'exclusion, sont autant de réalités graves et coûteuses en termes humains comme en termes financiers qui minent notre enseignement.

Il est nécessaire de faire une réforme structurelle de notre système éducatif, et nous pensons quant à nous qu'il faut le faire dans le sens de la dynamique des bassins scolaires. C'est-à-dire en assurant un pilotage au système qui s'appuie sur la responsabilité collective des acteurs à un niveau territorial de bassin. Et pour ce faire, nous avons besoin d'une plus grande implication des dynamiques régionales dans l'enseignement. D'ailleurs, il peut paraître paradoxal que les régions engagent des projets ambitieux de développement économique et social global, comme le plan Marshall en Wallonie et le plan de développement régional à Bruxelles, et qu'elles n'aient dans l'état actuel des choses à peu près rien à dire sur l'enseignement qui est l'une des conditions principales de la réussite de ces plans.

S'engager dans un fonctionnement sur la base de bassins scolaires pourrait se faire en impliquant les régions dans les structures inter réseaux qui seraient créées au niveau de chaque bassin, tout en maintenant le pouvoir de régulation générale du système éducatif au sein de la Communauté française. Ce qui permettrait du même coup de mettre un terme à la confusion qui existe aujourd'hui entre les fonctions de régulateur et d'opérateur qui sont celles du Ministre en charge de l'enseignement en Communauté française.

Et cela ne signifie évidemment pas que nous plaidons pour la régionalisation de l'enseignement.

Cela devrait permettre aussi de rencontrer enfin valablement ce problème de dualisation scolaire si présent en Région Bruxelloise, mais également en formation en Région wallonne. L'objectif de mixité sociale ne saurait être atteint par le décret inscriptions, et encore moins par les mesures correctives qui sont actuellement envisagées. Comme la faculté donnée aux écoles secondaires de se conventionner avec des écoles primaires, même si la deuxième école conventionnée doit accueillir un public de niveau socioculturel moyen inférieur à celui de la zone. Faire cela, c'est cliquer des situations inégalitaires de fait, c'est renforcer le cloisonnement entre les réseaux, c'est élargir le problème à l'enseignement primaire et condamner à terme un certain nombre de petites écoles qui connaissent aujourd'hui la mixité sociale et culturelle.

Mais je ne vais pas m'étendre davantage sur la problématique de l'enseignement, car il y aurait tant de choses à dire. Ce pourrait être le sujet de notre prochaine Semaine Sociale, et cela nous permettrait de faire un bilan de législature, sur l'avancement des objectifs fixés dans la Déclaration

commune signée entre tous les partenaires à la Communauté française et dans le Contrat pour l'école.

Un petit message encore, à la Ministre de l'Emploi : il faut faire gaffe avec les titres services. L'accueil des enfants est un problème central, il faut lui apporter une réponse politique durable et cohérente. Et franchement, les titres services, c'est autre chose : c'est un mécanisme de soutien public à une demande privée, et les introduire comme mode de financement de l'accueil de l'enfance, ce serait amener le cheval de Troie du marché dans le secteur des services aux personnes, et reporter, voire anéantir tout espoir de développer une réelle politique de l'enfance, concertée entre la Communauté française et les régions wallonne et bruxelloise.

Chères amies, chers amis, nous nous trouvons à l'aube d'une période politique qui sera assurément troublée.

Le Gouvernement Lilas ne sera pas un long fleuve tranquille. Tant pour des raisons communautaires que pour des motifs idéologiques et budgétaires.

Mais également parce que la situation internationale est particulièrement préoccupante.

Demain, des milliers de syndicalistes manifesteront à l'appel de la CES dans la ville de Ljubljana, en Slovénie, où se tiendra un sommet Ecofin. Sur le thème du pouvoir d'achat, ce qui montre bien que les problèmes d'augmentation du coût de la vie se vivent partout en Europe. Mais pas seulement. C'est sur l'ensemble de la planète que le système financier est ébranlé. Et partout, les effets sont les mêmes: ce sont les travailleurs, les allocataires sociaux, le monde populaire qui sont touchés de plein fouet par cette crise.

La presse a beaucoup parlé de la crise des « subprime » aux Etats-Unis, en mettant en évidence les dégâts financiers pour les détenteurs d'action et le système bancaire. Mais on a trop peu dit que les premières victimes de cette crise, ce sont les centaines de milliers de ménages américains qui se sont fait gruger par des sociétés d'assurances peu scrupuleuses, et se sont retrouvés à la rue, expulsés de leur logement revendu à perte. Et la cause de cette catastrophe sociale, c'est le libre marché, la dérégulation, et la financiarisation de l'économie.

Aujourd'hui, la spéculation est en train de se déplacer, et elle se reporte sur des produits jugés moins dangereux. Comme l'énergie et, de plus en plus, l'alimentation. Ce qui provoque une inflation des prix dont les paysans des pays producteurs risquent d'être eux-mêmes les victimes à court terme.

L'adage populaire est une nouvelle fois confirmé: quand c'est la crise, ce n'est pas la crise pour tout le monde, mais bien pour les plus faibles.

Notre responsabilité de Mouvement Ouvrier reste donc bien de s'opposer à ce capitalisme financier et à ce libéralisme sans limites, qui écrase les faibles, pille la planète et prive nos enfants et ceux du monde entier d'un avenir heureux. Nous devons continuer à nous battre pour obtenir, ici en Belgique comme sur toute la planète, que l'on mette en place les régulations publiques nécessaires pour organiser une société dont les fondements seront la solidarité, la justice sociale, et l'égalité.

Ayons l'audace et le courage de transformer nos peurs en colères, et de faire de nos plaintes des revendications !

Thierry Jacques